

Aux futurs élèves de Seconde Générale

Votre enfant est affecté au lycée des Glières pour la rentrée 2019, veuillez suivre les procédures ci-dessous.
Merci.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

- Soit par le Service de Télé-inscription (Codes et informations transmis par le collège) :



Ouverture du service pour les familles :

du 28 juin après-midi au 2 juillet 2019 18h sur <https://ts.ac-grenoble.fr>

- Soit par inscription au lycée : Les Mercredi 3 et Jeudi 4 juillet 2019 de 8 h 30 à 12 h – 13 h à 16 h

Ci-dessous les combinaisons possibles des 2 enseignements facultatifs à définir lors de l'inscription

Enseignements technologiques (1 choix maximum facultatif)	Enseignements optionnels généraux. (1 choix maximum facultatif)
<input type="checkbox"/> Management <input type="checkbox"/> Sciences de laboratoire <input type="checkbox"/> Sciences de l'ingénieur *	<input type="checkbox"/> LVC Portugais POR3 <input type="checkbox"/> LVC Espagnol ESP3 <input type="checkbox"/> Latin LAT <input type="checkbox"/> Arts plastiques* <input type="checkbox"/> Cinéma-audiovisuel* <input type="checkbox"/> Musique* <input type="checkbox"/> Danse* <input type="checkbox"/> Théâtre*

*Mutualisé avec le lycée J-Monnet

Il est possible d'ajouter une activité complémentaire :

- FRANCO PROVENCAL SAVOYARD*
 FOOTBALL FEMININ* (Réservé aux élèves inscrits au club d'Ambilly)

Commande de la CARTE PASS'REGION (à partir du 24 mai)

Afin de pouvoir accéder au lycée sécurisé et de bénéficier des différents avantages (en particulier les manuels scolaires) il vous appartient de réaliser également la commande en ligne de la CARTE PASS'REGION directement sur le site de la Région Auvergne Rhône-Alpes.

<https://jeunes.auvergnerrhonealpes.fr/106-pass-region.htm>

Une adresse mail est indispensable pour commander la CARTE PASS'REGION

Pour éviter les pertes, demandez l'envoi de votre carte au :
Lycée des Glières - 2A, avenue de Verdun - 741000 ANNEMASSE
 Nous la remettrons à votre enfant le jour de la rentrée

IMPORTANT

Rentrée le lundi 2 septembre 2019 à 7h50

Les manuels scolaires seront distribués par l'établissement à la rentrée.

Restauration scolaire

Si vous souhaitez que votre enfant déjeune dès le 2 septembre 2019 au Restaurant du Lycée :

⊙ Apporter un chèque de 43.50 € (10 repas à 4.35 €) les jours d'inscription (ou avant le 12 juillet) à l'ordre de l'Agent Comptable du Lycée des Glières.

NB : Ecrivez le NOM et PRENOM de votre enfant au dos du chèque

L'établissement sera en mesure de vous proposer une modalité de paiement en ligne des repas dans le courant du 1^{er} trimestre.